

Comptes annuels

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

31/12/2022

Ce document contient 44 pages





ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Sommaire

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable	3
<i>Comptes annuels</i>	<i>4</i>
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat	7
Annexe comptes annuels	9
Bilan actif (détail)	36
Bilan passif (détail)	38
Compte de résultat (détail)	41



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
28 rue de Terre-Neuve
ZAC de l'Ecuyère/ BP 30335
49303 Cholet
Téléphone : +33 (0)2 41 49 53 00
Télécopie : +33 (0)2 41 71 04 83
Site internet : www.kpmg.fr

Association Saint Joseph - Sainte Sophie
7 rue du Puy Gros
85130 LA VERRIE

Cholet, le 12 avril 2023

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 2 septembre 2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'Association Saint Joseph – Sainte Sophie relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent par les données suivantes :

— Total du bilan :	8 508 083	EUR
— Produits d'exploitation :	6 337 177	EUR
— Résultat net comptable :	- 23 866	EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Véronique Parent
Expert-comptable
Manager



ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Comptes annuels



ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Actif		Au 31/12/2022			Au 31/12/2021	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	166 174	71 459	94 714	95 637
		Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	TOTAL	166 174	71 459	94 714	95 637	
	Immobilisations corporelles	Terrains	644 017	27 869	616 148	624 852
		Constructions	7 629 896	2 711 558	4 918 338	5 139 683
		Inst.techniques, mat.out.industriels	1 260 734	1 077 127	183 606	134 837
Immobilisations corporelles en cours		4 548		4 548	4 548	
Avances et acomptes						
TOTAL	9 539 196	3 816 555	5 722 640	5 903 921		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées	15		15	15	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	129 295		129 295	121 532	
TOTAL	129 310		129 310	121 547		
Total I		9 834 680	3 888 014	5 946 665	6 121 105	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	39 096		39 096	51 332
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	51 415		51 415	76 861
	TOTAL	90 511		90 511	128 194	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	108 882	20 756	88 126	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		2 311 597		2 311 597	2 764 162	
Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾		61 075		61 075	63 741	
Total II		2 572 067	20 756	2 551 310	2 956 098	
Frais d'émission des emprunts	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV	10 106		10 106	11 745	
Ecart de conversion Actif	V					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		12 416 854	3 908 771	8 508 083	9 088 949	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	213 470	213 470
	Fonds propres complémentaires	952 728	952 728
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	500 000	500 000
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	910 251	910 251	
<i>Dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	703 476	703 476	
Report à nouveau	604 265	626 539	
<i>Dont Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	23 601	50 649	
<i>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</i>	-23 866	-22 273	
<i>Dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	74 906	27 047	
Situation nette (sous-total)	3 156 849	3 180 715	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	594 320	574 143	
Provisions réglementées	131 739	131 739	
Total I	3 882 909	3 886 598	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total I bis			
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	522 316	507 143
Total II	522 316	507 143	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	94 229	92 402
Total III	94 229	92 402	
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	2 932 775	3 437 563
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	181 912	206 635
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 423	210 139
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	679 407	722 194
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 109	24 491
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		1 782	
Total IV	4 008 627	4 602 805	
Écart de conversion Passif V			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	8 508 083	9 088 949	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	229	250
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	<i>dont ventes de biens relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>		
	Ventes de prestations de service	89 296	75 419
	<i>dont parrainages</i>		
	<i>dont ventes de prestations de service relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	89 296	75 419
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 868 751	5 844 895
	<i>dont contributions financières des autorités de tarification relatives aux activités sociales et médico-sociales</i>	5 868 751	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	15 332	1 444
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières			
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	272 210	275 399	
Utilisations des fonds dédiés	90 063	72 134	
Autres produits	1 294	1 733	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	6 337 177	6 271 277
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	1 613 217	1 592 765
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	338 962	319 441
	Salaires et traitements	2 834 671	2 788 111
	Charges sociales	1 074 006	1 124 966
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	334 071	349 533
	Dotations aux provisions	1 827	41 613
	Reports en fonds dédiés	105 236	57 150
	Autres charges	141	955
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	6 302 135	6 274 537
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	35 042	-3 260

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 089	5 339
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	10 089	5 339
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 756 57 006	43 703
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	77 762	43 703
2. Résultat financier (III-IV)		-67 672	-38 364
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		-32 630	-41 624
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 322 35 705	0 28 098
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	37 028	28 098
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 811	3 240 3 626
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI	26 811	6 866
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		10 216	21 232
Participation des salariés aux résultats VII			
Impôts sur les bénéfices VIII		1 452	1 881
Total des produits (I + III + V)		6 384 294	6 304 715
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		6 408 161	6 326 988
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-23 866	-22 273
<i>dont activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>		<i>74 906</i>	<i>27 047</i>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		49 747	37 153
Total		49 747	37 153
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		49 747	37 153
Total		49 747	37 153



KPMG ESC & GS
Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil
28 rue de Terre-Neuve
ZAC de l'Ecuyère\BP 30335
49303 Cholet

Téléphone : +33 (0)2 41 49 53 00
Télécopie : +33 (0)2 41 71 04 83
Site internet : www.kpmg.fr

Association Saint Joseph-Sainte Sophie

**Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos
le 31/12/2022
Montants exprimés en EUR**

Table des matières

1	Objet social	12
2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	12
3	Description des moyens mis en œuvre	12
4	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	12
4.1	Faits caractéristiques de l'exercice	12
4.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	13
5	Principes et méthodes comptables	13
5.1	Principes généraux	13
5.1.1	Changement de méthode comptable	13
5.1.2	Changements d'estimation	13
5.1.3	Corrections d'erreurs	13
5.2	Dérogations	13
5.3	Principales méthodes comptables	13
6	Informations relatives aux postes du bilan	14
6.1	Actif immobilisé	15
6.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	16
6.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	17
6.2	Actif circulant	19
6.2.1	Précisions sur d'autres créances	19
6.3	Fonds propres	19
6.3.1	Tableau de variation des Fonds propres	19
6.3.2	Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projet de l'entité.	22
6.3.3	Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée	22
6.3.4	L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire	23
6.3.5	Subventions d'investissement	23
6.3.6	Provisions réglementées	24
6.4	Fonds reportés et dédiés	25
6.4.1	Fonds dédiés	25
6.5	Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges	27
6.5.1	Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés	27

6.6	État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice	29
7	Informations relatives au Compte de résultat	30
7.1	Résultats par activité ou établissement	30
7.2	Produits du compte de résultat	30
7.2.1	Cotisations	30
7.2.2	Produits de tiers financeurs	31
7.2.3	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	32
7.2.4	Utilisations des fonds dédiés	32
7.3	Charges du compte de résultat	32
7.3.1	Reports en fonds dédiés	32
7.3.2	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	33
7.4	Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)	33
7.4.1	Contributions volontaires en nature (Produits) : informations détaillées	34
7.4.2	Charges des Contributions volontaires en nature : informations détaillées	34
7.4.3	Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat	34
8	Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants	34
8.1	Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)	34
9	Informations relatives à l'effectif	35
10	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	35
10.1	Engagements financiers donnés et reçus	35

1 Objet social

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts :

Dans le respect des valeurs fondatrices des établissements d'origine paroissiale et congréganiste, elle a pour mission de :

- gérer et administrer les EHPAD, et la résidence autonomie,
- La gestion du portage de repas à domicile,
- La gestion des locaux d'hébergement hors convention,
- développer des activités à caractère social,
- promouvoir et mettre en œuvre les conditions de vie matérielle, culturelle, spirituelle et médicale des personnes résidentes dans un accompagnement permanent jusqu'à la fin de leur vie.

2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

L'association gère deux Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) situés à La Verrie et La Gaubretière (85130). Par ailleurs, elle gère une Résidence autonomie à La Gaubretière.

3 Description des moyens mis en œuvre

L'association entreprend toutes actions qui apparaissent nécessaires à la poursuite de son objet.

4 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

4.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est survenu au courant de l'exercice.

4.2 *Faits caractéristiques postérieurs à la clôture*

Aucun fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

5 *Principes et méthodes comptables*

5.1 *Principes généraux*

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

5.1.1 *Changement de méthode comptable*

Néant.

5.1.2 *Changements d'estimation*

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.

5.1.3 *Corrections d'erreurs*

Néant.

5.2 *Dérogations*

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

5.3 *Principales méthodes comptables*

Notre entité utilise les méthodes comptables explicites applicables.

Les comptes présentés appliquent les méthodes « de référence » suivantes qualifiées ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1.

6 Informations relatives aux postes du bilan

Un actif est un élément identifiable du patrimoine ayant une valeur économique positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs ou un potentiel lui permettant de fournir des biens ou services à des tiers conformément à sa mission ou à son objet.

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, les biens reçus à titre gratuit sont comptabilisés à l'actif en les estimant à leur valeur vénale.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs par l'organe habilité de l'entité ou à la date d'entrée en jouissance si celle-ci est postérieure, en l'absence de condition suspensive. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

La délivrance permet au légataire :

- d'appréhender son legs ;
- d'avoir droit aux fruits ;
- de s'en prévaloir.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et destinés par le testateur ou le donateur à renforcer les fonds propres ou destinés à être conservés en vertu d'une décision de l'organe habilité à prendre la décision ;
- Dans le compte « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa et qui sont destinés à être cédés.

Une assurance-vie dont l'entité est bénéficiaire est comptabilisée en produit « Assurance-vie » à la date de réception des fonds par l'entité.

Les biens reçus par donations entre vifs sont comptabilisés à la date de signature de l'acte authentique de donation. Si l'acte prévoit des transferts de propriété étalés dans le temps, les biens concernés sont comptabilisés à la date de chaque transfert de propriété.

Il peut s'agir de biens meubles ou immeubles, de biens corporels ou incorporels (tels que des droits : droits d'auteur, etc.).

6.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Un composant séparé, qui n'a pas été identifié à l'origine, l'est ultérieurement si les conditions de comptabilisation prévues aux articles 212-1, 212-2 et 214-9 du règlement 2014-03 sont réunies, y compris pour les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou grandes révisions, si aucune provision pour gros entretien ou grande révision n'a été constatée. Si nécessaire, nous évaluons le coût du composant existant lors de l'acquisition ou de la construction du bien en utilisant le coût estimé des dépenses d'entretien faisant l'objet d'un programme pluriannuel de gros entretien ou grandes révisions, futur et identique. Dans tous les cas, la valeur nette du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les modes et durées d'amortissements sont présentés au paragraphe 6.1.2.3.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement,
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable.

L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat sauf celles sur le fonds commercial qui ne sont jamais reprises.

6.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	159 644	6 529		166 174
Immobilisations corporelles	9 406 146	145 340	12 289	9 539 197
Immobilisations financières	121 547	10 719	2 956	129 310
Total	9 687 338	162 588	15 245	9 834 681

6.1.1.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	Correction d'erreur	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			6 529		
Immobilisations corporelles			145 340		
Immobilisations financières			10 719		
Total			162 588		

6.1.1.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sorties		
	Correction d'erreur	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					12 289
Immobilisations financières			2 956		
Total			2 956		12 289

6.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D	E
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Correction d'erreur	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	64 007		7 452		71 459
Immobilisations corporelles	3 502 225		326 620	12 289	3 816 556
Immobilisations financières					
Total	3 566 232		334 072	12 289	3 888 015

6.1.2.1 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des dotations			
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles		7 452		
Immobilisations corporelles		326 620		
Immobilisations financières				
Total		334 072		

6.1.2.2 Aménagement du cadre général - Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			12 289
Immobilisations financières			
Total			12 289

6.1.2.3 Modalités d'amortissements

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 an à 55 ans	7 452		
Immobilisations corporelles	Linéaire	2 à 50 ans	326 620		
Immobilisations financières					
Total			334 072		

6.2 Actif circulant

6.2.1 Précisions sur d'autres créances

Les produits à recevoir au 31/12/2022, se détaillent ainsi :

- Usagers, factures à établir :	9 150 €
- Indemnités de départ à la retraite :	0 €
- Remboursements de formations :	32 663 €
- Indemnités de prévoyance :	1 072 €
- Divers :	0 €
- Produits financiers à recevoir :	9 745 €

6.2.1.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont liées à l'exploitation et représentent 61 075 € / 63 741 € l'exercice précédent.

6.3 Fonds propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur, du testateur ou du donateur le cas échéant, est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

6.3.1 Tableau de variation des Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	1 166 198				1 166 198
Fonds propres avec droit de reprise	500 000				500 000
Ecart de réévaluation					
Réserves « dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	910 251 703 477				910 251 703 477
Report à nouveau « dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	626 539 50 649	-22 274 -27 047			604 265 23 602
Excédent ou déficit de l'exercice « dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1) »	-22 274 -27 047	22 274 27 047		23 866 74 905	-23 866 -74 905
Situation nette (sous-total)	3 180 714	-		23 866	3 156 848
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	574 143		20 177		594 320
Provisions réglementées	131 739				131 739
TOTAL	3 886 596		20 177	23 866	3 882 907

(1) Précision prévue par l'article 153-1 du règlement ANC 2019-04 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérée par des personnes morales de droit privé à but non lucratif applicable aux exercices **ouverts à compter du 1/1/2020**, exercices pour lesquels l'article 151-1 prévoit « le résultat, le report à nouveau et les réserves des activités sociales et médico-sociales sont présentés séparément au passif (...) sur une ligne spécifique »

6.3.1.1 Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité, ou, s'agissant d'une fondation, de la dotation statutaire et des dotations complémentaires non consommables. Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment).

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres statutaires				
• Première situation nette établie	135 745			135 745
• Prime de fusion	77 726			77 726
• Excédent affecté à l'investissement	-			-
Fonds propres complémentaires				
• Fonds de dotation	-			-
• Subventions d'investissements	-			-
• Dons et legs	-			-
• Autres apports sans droit de reprise	952 728			952 728

6.3.1.2 Tableau de variation des fonds propres avec droits de reprise

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à la mise à disposition conditionnelle d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité.

Ce bien est repris par l'apporteur lorsque la condition n'est plus remplie par notre entité bénéficiaire. La convention d'apport fixe les conditions (événement dont la survenance justifie la reprise du bien ou des fonds apportés tel que, par exemple, la dissolution de l'entité) et les modalités de reprise du bien (bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf,...).

En fonction des modalités de reprise, notre entité enregistre le cas échéant, les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations découlant de cette convention.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres complémentaires				
• Autres apports avec droit de reprise	500 000			500 000
• Subvention d'investissement	-			-

6.3.2 *Réserves, statutaires ou contractuelles, autres, pour projet de l'entité.*

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Autre réserves (dont réserves des Activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée)	910 251			910 251

6.3.3 *Report à nouveau dont report à nouveau sous gestion contrôlée*

En tant qu'entité gestionnaire il est comptabilisé dans des comptes spécifiques de report à nouveau, le résultat de l'activité sociale et médico-sociale **sous gestion contrôlée** de ces établissements ajusté des deux éléments suivants :

- Les charges et les produits des établissements dont la prise en compte par l'autorité de tarification est différée ;
- Les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification, conformément aux dispositions de l'article R. 314-52 ou de l'article R. 314-236 du code de l'action sociale et des familles et dont le rejet est contesté par l'entité dans le cadre d'un recours.

Lorsque les recours sont épuisés, les charges des établissements rejetées par l'autorité de tarification sont affectées dans le compte de report à nouveau général de l'entité.

Avant répartition du résultat de l'exercice		
Nature du report	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'entité (acquis à l'entité)		580 663
Report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée :		
• Charges et produits dont la prise en compte est acceptée		
• Charges rejetées, rejet objet d'un recours		
• Charges et produits dont la prise en compte est différée		23 602
Solde		604 265

6.3.4 *L'excédent ou déficit effectif de l'entité gestionnaire*

Le CASF fixe les règles.

Le résultat ne peut être attribué aux membres ou aux fondateurs.

Tableau de détermination du résultat effectif global de l'entité	Exercice N	Exercice N-1
Résultat comptable	- 23 866	- 22 273
Reprises du résultat antérieur (en + ou -)		+ 10 352
= Excédent ou déficit effectif global	- 23 866	- 11 921
Dont résultat effectif sous gestion propre	51 041	4 774
Dont résultat effectif sous gestion contrôlée	- 74 907	- 16 695

6.3.5 *Subventions d'investissement*

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention. Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.

Notre entité a choisi :

- De reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présentée au bilan (traitement comptable appliqué rétrospectivement dès le 1^{er} exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2020 aux subventions affectées à des biens renouvelables).

Tableau des subventions d'investissements

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal	886 518			886 518
Quotes-parts virées au résultat	- 312 375	20 177		- 292 198
Montant net en fonds propres	574 142	20 177		594 320

6.3.6 Provisions réglementées

Cf § 6.5 les tableaux de variations des provisions réglementées et pour risques et charges

Notre entité gestionnaire comptabilise (dotations) les provisions **réglementées** suivantes lorsqu'elles sont pratiquées dans le compte administratif de nos ESSMS gérées :

- Provisions pour couverture du besoin en fonds de roulement des ESSMS (réserve de trésorerie),
- Provisions afférentes aux plus-values nettes de cessions d'actifs (immobilisés, circulants) des ESSMS
- Provisions pour produits financiers des ESSMS (placements possibles de trésorerie ESSMS sans risque de dépréciation), dotation contrepartie des produits financiers.

6.4 *Fonds reportés et dédiés*

6.4.1 *Fonds dédiés*

Ces sommes sont reportées au compte de résultat au fur et à mesure de leur utilisation au poste « *Utilisations des fonds dédiés* » dans les Produits au compte de résultat.

L'article 132-1 du règlement n°2019-04 précise que désormais à la clôture de l'exercice, sont comptabilisés en fonds dédiés, si les conditions prévues à l'article 132-1 du règlement ANC n° 2018-06 sont satisfaites et en particulier leur affectation par l'autorité de tarification à un projet défini, les montants non utilisés provenant des contributions accordées par l'autorité de tarification suivantes :

- Les contributions financières pour financer le renouvellement des immobilisations en vertu de l'article D 314-206 du code de l'action sociale et des familles (provision réglementée dans comptes administratifs) ;
En application de l'article 132-1, le solde du compte de provision réglementée pour renouvellement des immobilisations à la clôture de l'exercice précédent l'exercice de première application du présent règlement a été transféré au compte de fonds dédiés concerné à l'ouverture du premier exercice d'application du présent règlement.
- Les autres contributions accordées, au cours de l'exercice ou dans le cadre de la réalisation d'un contrat pluriannuel d'objectif et de moyen, affectées par le financeur (autorité de tarification).

Ces fonds dédiés sont dénommés « *fonds dédiés sur contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESSMS* » et ainsi distingués dans le tableau ci-dessous. Ils fonctionnent selon les modalités prévues aux articles 132-3 à 132-4 du règlement précité.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture de l'exercice	Reports / Augmentation	Utilisation		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	Montant global		Montant global	Dont remboursement		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contributions financières des autorités de tarification aux entités gestionnaires d'ESMS							
Fonds investissements	91 014	37 806	12 353			116 467	
Fonds ARS formations	122 523	25 000	50 000			97 523	
Fonds Evaluation externe	4 431					4 431	
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés voyages	9 254	13 080	12 659			9 675	
Contributions financières d'autres organismes		19 350	1 037			18 313	
Fonds dédiés à l'investissement	279 921	10 000	14 015			275 906	
TOTAL	507 143	105 236	90 064			522 315	

Lorsqu'une ressource inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés »

Figurent en fonds dédiés à la clôture de l'exercice les ressources dédiées à des projets définis non totalement utilisés, le cas échéant relatives à des projets terminés dont l'organe habilité de notre entité a décidé de transférer les ressources à un autre projet défini avec l'accord du tiers financeur.

6.5 Tableaux de variation des provisions réglementées et pour risques et charges

Un tableau des provisions est présenté suivant le cadre général ci-dessous, suivi d'un détail « Aménagement du cadre général » indiquant la ventilation des dotations et des reprises.

	Situations et mouvements			
	A	C	D	E
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	131 740	-	-	131 740
Provisions pour risques	-			-
Provisions pour charges	92 402	1 828	-	94 230
Total	224 142	1 828	-	225 970

6.5.1 Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnités de départ en retraite	94 229	217 829	312 058
Engagements de pension à d'anciens dirigeants			
Prise en charge des cotisations mutuelle santé pour des salariés partis en retraite			

Notre entité provisionne (non déductible) ses engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après :

Les provisions sont évaluées et comptabilisées dans le respect de la permanence des méthodes,

— Figure en provision pour indemnité de départ à la retraite, le solde de l'indemnité de départ à la retraite qui n'est pas couverte :

a) Par la couverture externalisée auprès de Malakoff Humanis s'élevant à 201 324 € au 31/12/2022.

Les principales hypothèses actuarielles sont les suivantes à la date de clôture, comparées à l'exercice précédent :

— Taux d'actualisation : 3.50 % / 0.70 %,

— Taux d'augmentation annuel des salaires : 1.5 % / 1.5 %,

Concernant la possibilité d'être présent à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise pour la prise en compte du turnover (= de la probabilité de démission),

— Les statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche (Education, Santé et action sociale).

Pour la prise en compte de la mortalité, le pourcentage de survie qui résulte des tables de mortalité officielles (INSEE) distinctes pour les hommes et les femmes.

Le % retenu de cotisations ou contributions à supporter par l'entité lors du versement des indemnités est de **48.61 %**.

6.6 État des échéances des créances et des dettes, mention de celles garanties par des suretés réelles, à la clôture de l'exercice

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à 1 an au plus	Échéances à plus 1 an			Échéances à 1 an au plus	Échéances	
							à plus 1 an et 5 ans au plus	à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)(3)				
Créances rattachées à des participations	15		15	Autres emprunts obligataires (2)(3)				
Prêts (1)	129 295		129 295	Emprunts (2) (3) et dettes auprès des établissements de crédit (3) dont :				
Autres				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant :				- à plus de 1 an à l'origine	2 932 775	178 151	570 507	2 184 117
Créances Clients et Comptes rattachés	39 096	39 096		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	181 912		181 912	
Créances reçues par legs ou donations				Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	199 424	199 424		
Autres	51 415	51 415		Dettes des legs ou donations				
Charges constatées d'avance	61 075	61 075		Dettes fiscales et sociales	679 407	679 407		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)	15 109	15 109		
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	280 896	151 586	129 310	TOTAL	4 008 627	1 072 091	752 419	2 184 117
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				Emprunts remboursés en cours d'exercice	541 790			
				(3) Dont garanties par des suretés réelles (indication des postes concernés)				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours
(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

7 Informations relatives au Compte de résultat

Le compte de résultat est présenté selon les dispositions du plan comptable général sauf en ce qui concernent les opérations spécifiques qui suivent :

- Produits d'exploitation : cotisations, produits de tiers financeurs, utilisations des fonds dédiés;
- Charges : aides financières, reports en fonds dédiés ;
- Contributions volontaires en nature (produits) et charges des contributions volontaires en nature.

7.1 Résultats par activité ou établissement

Déficit ou excédent de l'exercice	Déficit	Excédent
<i>Gestion propre (= libre)</i>		
— Vie Associative		1 045
— Résidence Autonomie		49 996
<i>Gestion sous contrôle de tiers financeurs (= conventionnée)</i>		
— EHPAD Saint Joseph et Ste Sophie	74 907	
Résultat de l'exercice	23 866	

7.2 Produits du compte de résultat

7.2.1 Cotisations

7.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

7.2.2 Produits de tiers financeurs

7.2.2.1 Concours publics et subventions d'exploitation

7.2.2.1.1 Concours publics

Un concours public est une contribution financière apportée par une autorité administrative en application d'un dispositif législatif ou réglementaire (par opposition à la subvention, attribuée de façon facultative et objet d'une décision particulière).

Les concours publics comprennent :

- Les contributions financières d'une autorité administrative qui ne sont pas des subventions ;
- Les reversements de participations, contributions ou taxes par un organisme collecteur.

Ils sont comptabilisés en produit au compte « Concours publics » en fonction des modalités propres au dispositif concerné.

7.2.2.1.2 Subventions

Les dépenses engagées avant que notre entité ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Constituent des subventions les contributions facultatives de toute nature, valorisées dans l'acte d'attribution, décidées par les autorités administratives et les organismes chargés de la gestion d'un service public industriel et commercial, justifiées par un intérêt général et destinées à la réalisation d'une action ou d'un projet d'investissement, à la contribution au développement d'activités ou au financement global de l'activité de l'organisme de droit privé bénéficiaire.

Ces actions, projets ou activités sont initiés, définis et mis en œuvre par les organismes de droit privé bénéficiaires. Ces contributions ne peuvent constituer la rémunération de prestations individualisées répondant aux besoins des autorités ou organismes qui les accordent

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

7.2.2.1.3 Tableau des subventions et concours publics

Nature du concours ou de la subvention	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres
Concours publics		2 063 485	520 913		3 215 324
Subvention d'exploitation			69 029		
Subvention d'investissement					

7.2.2.2 Ressources liées à la générosité du public

7.2.2.2.1 Dons manuels (dont abandon de frais par les bénévoles)

Le poste « dons manuels » comprend notamment

- Les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte.
- Le montant total des abandons de frais (comptabilisés en charges par nature) par les bénévoles, soit 3.6 K€ contre 1.4 K€ l'exercice précédent

7.2.3 Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges

Transferts de charges : 272 210 €

7.2.4 Utilisations des fonds dédiés

— Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes : 90 063 €

7.3 Charges du compte de résultat

7.3.1 Reports en fonds dédiés

Seules les charges d'exploitation (et non les charges financières ni les charges exceptionnelles) comptabilisées sur l'exercice peuvent être affectées à (l'utilisation des fonds pour) des projets définis.

7.3.2 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.3.2.1 **Charges et produits exceptionnels**

Le résultat exceptionnel de 2022 est de + 10 217 €. Il est composé de :

- Quote-part de subvention d'investissement rapportée au résultat pour 35 705 €
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion pour 26 812 €
- Dotation Amortissement exceptionnel pour 0 €
- Dotation provision règlementée pour 0 €

7.4 **Contributions et charges des contributions, volontaires en nature (pied du compte de résultat)**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

- Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts.
- Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature.
- Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeur locative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de comptabiliser les contributions volontaires en nature suivantes

- Nature de ces contributions : Temps bénévole

Le nombre d'heures réalisées par les bénévoles correspond à 1.72 ETP, soit 3 137.65 heures de bénévoles.

Sur la base du SMIC Horaire (10.57€/h.) et de 50% de charges sociales, le bénévolat de l'exercice est valorisé à 49 747 € au titre de l'exercice 2022.

Les ventes des dons reçus en nature figurent en produits au compte de résultat dans le poste « Ventes de biens dont ventes de dons en nature ».

Les parrainages font partie du poste « ventes de prestations de service dont parrainages »

7.4.1 *Contributions volontaires en nature (Produits) : informations détaillées*

7.4.1.1 **Bénévolat**

Le bénévole est une personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial (Avis du Conseil économique et social du 24 février 1993) et selon l'objet et les règles de l'entité auprès de laquelle le bénévole s'engage.

Le bénévolat informel (aide aux voisins, coups de main) est à distinguer du bénévolat formel qui s'exerce au sein d'une structure organisée.

Le bénévolat a été valorisé à 37.1 K€ en 2021. Pour 2022, voir en 7.4.

7.4.2 *Charges des Contributions volontaires en nature : informations détaillées*

7.4.2.1 **Personnel bénévole**

Le bénévolat a été valorisé à 1.33 ETP en 2021. Pour 2022, voir en 7.4.

7.4.3 *Autres informations sur le contenu de postes du bilan et du compte de résultat*

7.4.3.1 **Honoraires des commissaires aux comptes**

—	CAC
— Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	8 000
— Au titre d'autres prestations	
— Honoraires totaux	8 000

8 **Autres informations et engagements dont opérations et engagements envers les dirigeants**

8.1 **Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)**

Le montant total des « *rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature* » s'est élevé à 0 € en 2022.

Ce montant est en pratique communiqué ici bien que son information soit normalement prévue dans le « *compte financier* » par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « *à l'engagement éducatif* ».

9 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité est de 95 ETP.

10 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

10.1 Engagements financiers donnés et reçus

La commune de la Gaubretière est caution solidaire pour le prêt du Crédit Mutuel d'une valeur initiale de 56 000 € et dont le capital restant dû au 31 décembre 2022 est de 20 176 €.

La commission nationale du régime social des indépendant (RSI) accorde, par décision du 2 décembre 2015, un prêt de 250 000 € sans intérêt sur 15 ans avec un différé d'amortissement de 3 ans. Ce prêt est accordé moyennant la réservation de 2 logements.

Selon la convention du 9 décembre 2016, le département de la Vendée garantit le paiement des intérêts et le remboursement du capital pour le prêt de la Caisse des Dépôts, d'une valeur initiale de 3 500 000 €, à hauteur de 70 %, soit 2 450 000 €. La communauté de commune de Mortagne sur Sèvre garantit cet emprunt à hauteur de 30 %, soit 1 050 000 €.

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val	94 714,95	95 637,26	-0.96
20500000 Concessions et droits similaire	66 174,03	59 644,75	10.95
20800000 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	100 000,00	100 000,00	
28050000 AMORT LOGICIELS	-51 000,82	-45 367,41	12.42
28080000 AMT AUTRES IMMOB INCORPORELLES	-20 458,26	-18 640,08	9.75
Total Immobilisations Incorporelles	94 714,95	95 637,26	-0.96
Terrains	616 148,40	624 852,52	-1.39
21100000 Terrains	559 166,80	552 216,65	1.26
21120000 TERRAIN	0,00	6 950,15	-100
21200000 Agmt et amenag. terrains	82 420,49	82 420,49	
21210000 AGENCEMENTS TERRAIN	2 430,48	2 430,48	
28120000 Amort Agencements et aménage	-27 869,37	-19 165,25	45.42
Constructions	4 918 338,08	5 139 683,74	-4.31
21310000 CONSTRUCTIONS	6 060 943,95	6 047 991,82	0.21
21311000 AGRANDISSEMENT 1993	1 246 303,29	1 246 303,29	
21350000 AGENCEMENTS CONSTRUCTIONS	322 649,46	306 148,32	5.39
28131000 AMT CONSTRUCTION	-1 272 692,18	-1 067 346,26	19.24
28131100 AMORT.AGRANDISSEM.1993	-1 192 878,53	-1 168 394,52	2.1
28135000 AMT AGENC. CONSTRUCTION	-245 987,91	-225 018,91	9.32
Matériel outillage	183 606,32	134 837,15	36.17
21541000 MATERIEL OUTILLAGE HEBERGEMENT	242 313,25	227 297,13	6.61
21541100 Matériels LINGERIE collect HEB	135 411,85	131 844,82	2.71
21541200 Matériels CUISINE collect HEB	228 141,67	183 306,97	24.46
21542000 MATERIEL OUTILLAGE SOIN	334 834,95	325 026,23	3.02
21543000 MATERIEL OUTILLAGE DEPENDANCE	86 739,32	86 739,32	
21810000 INST.GEN.AG.AMEN.DIVERS	116 859,60	88 698,74	31.75
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	7 288,97	7 288,97	
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	96 876,39	94 666,79	2.33
21840000 MOBILIERS DE BUREAU	12 268,04	12 268,04	
28154100 AMORT.MAT. OUTILLAGE HEBERGEMENT	-526 158,87	-497 510,23	5.76
28154200 AMORT.MATERIEL CUISINE	-301 187,37	-296 827,81	1.47
28154300 AMORT.MAT.OUTILLAGE DEPENDANCE	-83 207,42	-81 397,40	2.22
28181000 AMORT.AGENC.AMEN.INST.	-55 362,33	-42 193,97	31.21
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	-6 954,18	-5 654,18	22.99
28183000 AMT MATÉRIEL DE BUREAU ET INFORMAT	-92 083,45	-86 798,01	6.09
28184000 AMORT.MOB.MAT.BUREAU	-12 174,10	-11 918,26	2.15
Immobilisations corporelles en cours	4 548,00	4 548,00	
23130000 IMMOBILISATIONS EN COURS	4 548,00	4 548,00	
Total Immobilisations corporelles	5 722 640,80	5 903 921,41	-3.07
Participations et Créances rattachées	15,00	15,00	
26600000 PARTS SOCIALES CM	15,00	15,00	
Autres immobilisations financières	129 295,18	121 532,18	6.39
27510000 AVANCE PERMANENTE RESTALLIANCE	20 000,00	20 000,00	
27610000 PRETS AIDE AU LOGEMENT	109 295,18	101 532,18	7.65
Total Immobilisations financières	129 310,18	121 547,18	6.39
TOTAL Actif immobilisé	5 946 665,93	6 121 105,85	-2.85
Créances clients, usagers et comptes rattachés	39 096,23	51 332,55	-23.84

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2022	31/12/2021	%
41110000	Usagers et organismes de prise en charge	29 946,61	45 634,23	-34.38
41810000	Usagers - produits non encore facturés	9 149,62	5 698,32	60.57
Autres		51 415,73	76 861,56	-33.11
40910000	Fournisseurs - avances et acomptes versés sur commandes	2 457,84	301,62	714.88
40980000	Rabais, remises, ristournes à obtenir	902,80	116,36	675.87
42500000	ACOMPTE VERSES AU SALAIRES	0,00	161,80	-100
44110000	Subventions investissements à recevoir	4 470,00	0,00	NS
44710000	TAXES SUR SALAIRES	2 992,55	5 385,01	-44.43
46320000	Ressources encaiss. du Résiden	6 736,88	6 654,24	1.24
46711000	Ambulance/transport SJO	29,76	34,46	-13.64
46711400	Docteur SJO	35,00	1 178,93	-97.03
46711500	KINE SJO	0,00	1 692,27	-100
46711800	PHARMACIE SJO	7,83	579,64	-98.65
46711950	**RADIOLOGIE	0,00	27,89	-100
46721400	DR DIVERS SSO	0,00	35,00	-100
46771000	Conseil Départemental (sauf85)	48,36	8 723,73	-99.45
46790000	ARGENT DE POCHE	0,00	1 859,89	-100
46870000	PRODUITS A RECEVOIR	33 734,71	50 110,72	-32.68
	Total Créances	90 511,96	128 194,11	-29.39
Valeurs mobilières de placement		88 126,14	0,00	NS
50810000	SICAV Crédit Agricole	108 882,39	0,00	NS
59080000	Dépréciation Valeurs mobilières de placement	-20 756,25	0,00	NS
Disponibilités		2 311 597,77	2 764 162,94	-16.37
51210000	CREDIT MUTUEL CPTÉ CHQ	2 181 237,08	2 571 799,71	-15.19
51211000	CREDIT MUTUEL VIE ASSO CHQ	2 184,64	121 459,91	-98.2
51211001	CREDIT MUTUEL VIE ASSO LIVRET	14 916,01	3 478,12	328.85
51212000	CREDIT AGRICOLE CPTÉ CHQ	103 083,35	66 416,21	55.21
51870000	INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	9 745,39	753,00	NS
53110010	CAISSE SSo	233,52	67,50	245.96
53110020	CAISSE SJo	197,78	188,49	4.93
Charges constatées d'avance		61 075,06	63 741,12	-4.18
48620000	CHARG.CONST.D'AVANCE	61 075,06	63 741,12	-4.18
	Total Actif circulant	2 551 310,93	2 956 098,17	-13.69
Primes de remboursement des emprunts		10 106,56	11 745,45	-13.95
16900010	CH FINANCIERES A AMORTIR SSo	10 106,56	11 745,45	-13.95
	TOTAL ACTIF	8 508 083,42	9 088 949,47	-6.39

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Fonds propres statutaires sans droit de reprise	213 470,35	213 470,35	
10210000 FONDS DE DOTATION - Sjo	118 776,72	118 776,72	
10215000 PRIME DE FUSION - StJ	77 725,74	77 725,74	
10220000 FONDS ASSOCIATIF - SteS	16 967,89	16 967,89	
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	952 728,30	952 728,30	
10241110 Autres fonds propres sans droit de reprise SJO	322 964,67	322 964,67	
10241120 Autres fonds propres sans droit de reprise SSO	529 763,63	529 763,63	
10241300 FONDS DE DOTATION RA	100 000,00	100 000,00	
Fonds propres complémentaires avec droit de reprise	500 000,00	500 000,00	
10341120 Autres fonds propres avec droit de reprise SSO	500 000,00	500 000,00	
Autres réserves	910 251,44	910 251,44	
10681100 RESERVE PRODUITS FINANCIERS - StJ	47 826,72	47 826,72	
10681400 Réserve projet associatif Portage	4 000,00	4 000,00	
10685200 EXCED AFF A L'INVEST SSO NON FLECHE	3 775,93	3 775,93	
10685211 EXCED AFF A L'INVEST H AVANT CPOM	197 536,58	197 536,58	
10685212 EXCED AFF A L'INVEST D ET S AVANT CPOM	46 154,17	46 154,17	
10685511 Réserve de trésorerie	12 347,60	12 347,60	
10685512 Réserve de trésorerie	30 408,00	30 408,00	
10685611 Réserve de compensation des déficits H (avant CPOM)	42 653,48	42 653,48	
10685612 Réserve de compensation des déficits D/S (avant CPOM)	196 031,19	196 031,19	
10685613 Réserve de compensation des déficits (après CPOM)	134 205,99	134 205,99	
106857111 Réserve compensation charges amort. H (avant CPOM)	40 363,91	40 363,91	
10688200 RESERVE EQUIPEMENT - StJ	154 947,87	154 947,87	
Report à nouveau	604 265,43	626 539,06	-3.56
11000001 Report à Nouveau NRC 2018-06	453 448,93	453 448,93	
11000400 Report A Nouveau Gestion Propre	152 473,38	152 383,23	0.06
11501110 RAN EHPAD H (avant CPOM)	3 633,36	3 633,36	
11501122 RAN EHPAD D (avant CPOM)	25 644,46	25 644,46	
11501123 RAN EHPAD S (avant CPOM)	11 019,48	11 019,48	
11503000 Report à nouveau affecté au financement de mesures d'exploitati	0,00	10 351,75	-100
11503100 Mesures d'exploitation Hébergement	42 614,80	0,00	NS
11503200 Mesures Exploitation Dépendance	14 443,35	0,00	NS
11590133 RAN Débiteur Soins (CPOM)	-73 753,73	0,00	NS
11900130 Report à nouveau Résidence Autonomie	-8 232,63	-12 916,18	-36.26
11900140 Report à nouveau Portage de repas	-17 025,97	-17 025,97	
Résultat de l'exercice	-23 866,28	-22 273,63	7.15
Résultat de l'exercice	-23 866,28	-22 273,63	7.15
Sous-total : Situation nette	3 156 849,24	3 180 715,52	-0.75
Subventions d'investissement	594 320,84	574 143,53	3.51
13110000 SUBVENTION EQUIPEMENT - SteS	683 332,60	635 600,00	7.51
13111000 SUBVENTION EQUIPEMENT - StJ	15 149,99	6 999,99	116.43
13111100 Subvention La Verrie Construction 1993	243 918,43	243 918,43	
13911000 AMORT.SUBVENTION - SteS	-108 453,87	-78 326,95	38.46
13911100 AMORT. SUBVENTION - StJ	-6 352,61	-5 652,61	12.38
13911110 Amortissement subvention construction 1993	-233 273,70	-228 395,33	2.14
Provisions réglementées	131 739,41	131 739,41	
14821000 PROVISION RÉGLEMENTÉE SUR IMMOBILISATION SSO	44 633,00	44 633,00	
14860000 RES.PV S/ACTIF FINANCIER - SteS	23 238,69	23 238,69	
14861000 RES.PV S/ACTIF FINANCIER - StJ	63 867,72	63 867,72	

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Total I	3 882 909,49	3 886 598,46	-0.09
Fonds dédiés	522 316,47	507 143,48	2.99
19211000 Fonds dédiés investissements Soins SJO	61 402,61	61 402,61	
19212000 Fonds dédiés investissements soins SSO	944,05	3 310,05	-71.48
19213000 Fonds dédiés investissement Wifi	20 301,37	26 301,37	-22.81
19214000 Subvention PAI	28 643,76	0,00	NS
19215000 Fonds reportés investissements Dépendance	5 175,03	0,00	NS
19221000 Fonds dédiés Evaluation externe	4 431,00	4 431,00	
19222000 Fonds dédiés Formations Soins	72 523,30	72 523,30	
19230000 ARS CNR FORMATIONS 2021	25 000,00	50 000,00	-50
19400000 FONDS DÉDIÉS SUR SUBV FONCT	3 277,73	0,00	NS
19410000 Fonds dédiés Voyages	6 397,86	9 253,98	-30.86
19511000 Fonds dédiés liés à l'invest AGIRC ARRCO SSO	258 671,45	269 633,35	-4.07
19513000 Fonds dédiés immobilisations CARSAT	15 726,61	0,00	NS
19520000 FONDS DÉDIÉS DONS	16 369,00	5 000,00	227.38
19523000 Fonds dédiés Asso Les Embruns - Salle Snozelen	1 526,30	2 324,62	-34.34
19524000 Fonds dédiés CRAM Zapettes	1 926,40	2 963,20	-34.99
Total II	522 316,47	507 143,48	2.99
Provisions pour charges	94 229,83	92 402,25	1.98
15310000 PROV.IND.DEPART RETRAITE - StJ	93 136,83	91 309,25	2
15330000 Provision départ à la retraite RA	1 093,00	1 093,00	
Total III	94 229,83	92 402,25	1.98
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 932 775,30	3 437 563,10	-14.68
16417000 EMPRUNT RSI SSO 100 000	166 667,67	187 500,67	-11.11
16418000 EMP CM 60KE CAPITAL	2 265 555,35	2 596 771,68	-12.75
16419000 EMP CM 60KE INTERETS	0,00	156 929,04	-100
16419100 EMPRUNT CARSAT 600KE 0%	420 000,00	450 000,00	-6.67
16420000 EMPRUNT CM 56K€ CAPITAL	20 176,33	24 191,28	-16.6
16421000 EMPRUNT CM 56K€ INTERETS	7 223,04	7 659,01	-5.69
16884200 INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	53 152,91	14 511,42	266.28
Emprunts et dettes financières divers (2)	181 912,03	206 635,18	-11.96
16550010 CAUTIONS SSo	62 309,00	65 992,00	-5.58
16550020 CAUTIONS SJo	101 231,03	121 643,18	-16.78
16550030 CAUTIONS	18 222,00	18 820,00	-3.18
16560010 CAUTION BADGES SSO	60,00	50,00	20
16560020 CAUTIONS BADGES SJo	90,00	130,00	-30.77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	199 423,94	210 139,15	-5.1
40110000 Fournisseurs - achats de biens et prestations de services	132 097,48	151 920,20	-13.05
40810000 Fournisseurs factures non parvenues - achats de biens et prestat	67 326,46	58 218,95	15.64
Dettes fiscales et sociales	679 407,30	722 194,84	-5.92
42210000 COMITE D'ENTREPRISE	11 215,26	9 859,00	13.76
42800000 Personnel - provision s/chg&pd	0,00	37 886,83	-100
42820000 PROVISION CP	259 550,06	278 115,15	-6.68
43100000 URSSAF	156 305,00	132 122,00	18.3
43730500 AGRR PREVOYANCE	20 788,64	17 167,56	21.09
43732000 CIPC RETRAITE	12 860,64	11 540,29	11.44
43735000 MEDERIC EXPAR	18 913,44	15 908,03	18.89
43735500 QUATREM retraite 83	3 404,80	3 207,57	6.15
43740000 ASSEDIC	34 732,00	31 410,36	10.57
43781000 UNIFAF	23 607,86	39 845,00	-40.75
43820000 CHARGES SOCIALES S/CP	129 054,60	135 640,58	-4.86
43860000 CH.SOCIALES A PAYER	399,00	418,00	-4.55

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan passif		31/12/2022	31/12/2021	%
44210000	PAS (impôt sur le revenu)	7 124,00	4 615,47	54.35
44400000	IMPOTS A PAYER	1 452,00	4 278,00	-66.06
44410000	PROVISION IMPOTS SOCIETES	0,00	181,00	-100
Autres dettes		15 109,06	24 491,01	-38.31
41980000	Rabais, remises, ristournes à accorder	4 477,10	4 346,07	3.01
46711200	Coiffeur SJO	24,50	6,50	276.92
46711300	Dentiste SSO	0,00	185,50	-100
46711600	LABORATOIRE SJO	0,00	271,63	-100
46711700	PEDICURE SJO	63,00	701,81	-91.02
46711900	DIVERS SJO	93,32	1 831,14	-94.9
46711998	**APA HORS DEPT SJO	0,00	6 317,97	-100
46711999	DEBOURS DIVERS LA VERRIE	7,00	67,39	-89.61
46730000	CPAM IJ	2 907,14	1 897,98	53.17
46740000	RESSOURCE AIDE SOCIALE	267,00	176,00	51.7
46750100	APL CAF	4 410,00	4 265,00	3.4
46750200	APL MSA	2 860,00	4 210,02	-32.07
46770000	CREDITEURS DIVERS	0,00	214,00	-100
Produits constatés d'avance		0,00	1 782,00	-100
48700000	PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	0,00	1 782,00	-100
Total IV		4 008 627,63	4 602 805,28	-12.91
Total passif		8 508 083,42	9 088 949,47	-6.39

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Cotisations	229,00	250,00	-8.4
75610000 Cotisations sans contrepartie	229,00	250,00	-8.4
Ventes de prestations de service	89 296,09	75 419,76	18.4
70810000 REPAS PERSONNEL	24 355,97	21 068,50	15.6
70810003 REPAS DU PERSONNEL RA	791,79	0,00	NS
70820000 PRODUITS ACCESSOIRES	5 460,00	5 096,00	7.14
70850000 REPAS PASSAGER	58 600,08	24 440,83	139.76
70852003 REPAS DEJEUNER RESIDENTS AUTON	0,00	14 382,45	-100
70853003 REPAS DINER RESIDENTS AUTONOME	0,00	9 431,52	-100
70855003 REPAS PETIT DEJEUNER RESIDENTS	0,00	1 251,64	-100
70857003 FRAIS ASSIETTE DEJEUNER RA	0,00	-271,78	-100
70880000 PRDTS SUR EX ANTERIEURS	88,25	20,60	328.4
Concours publics et subventions d'exploitation	5 868 751,62	5 844 895,79	0.41
73488000 CONCOURS PUBLICS	226 514,40	82 182,84	175.62
73488001 CONCOURS PUBLICS	78 626,00	38 029,12	106.75
73488003 LOYER	0,00	115 958,26	-100
73488023 FS AS GIR 5 À 6	0,00	11 074,88	-100
73488033 FS AS PHV	0,00	13 983,60	-100
73511000 ARS financement places permanents	1 452 537,21	1 424 002,80	2
73511210 Financement ARS Heb Temporaire	70 908,80	69 538,89	1.97
73511230 Pdt Pôle d'activités & Soins PAS	47 882,24	46 957,19	1.97
73511280 ARS Financements complémentaires (CNR et SEGUR)	492 157,17	562 781,29	-12.55
73521000 Département Dotation Globale	456 912,32	480 306,96	-4.87
73521220 Département Financements complémentaires	27 400,00	22 740,00	20.49
73522821 Part HORS DEPT aff DEP GIR1	8 046,58	0,00	NS
73522822 Part HORS DEPT aff DEP GIR2	13 995,08	24 898,52	-43.79
73522823 PART HD GIR 3	6 397,97	1 176,86	443.65
73522824 Part HORS DEPT aff DEP GIR4	8 161,18	8 193,80	-0.4
73531000 Part Résid.HP afférente à HEB	2 572 326,66	2 573 487,66	-0.05
73531800 Réservation/Libération	11 692,88	8 326,59	40.43
73532001 Talon Modérateur permanent SSO	43,54	2 944,88	-98.52
73532002 Talon Modérateur permanent SJO	5 470,03	399,11	NS
73532003 Part Résid.HP aff DEP GIR3	2 096,26	4 347,24	-51.78
73532004 Part Résid.HP aff DEP GIR4	4 825,79	8 900,24	-45.78
73532010 Part Résid.HP afférente TM	249 180,78	246 934,80	0.91
73535110 Part Résid.HT afférente à HEB	59 364,02	74 847,09	-20.69
73535120 Part Résid.HT afférente DEP TM	4 731,55	5 679,35	-16.69
73535121 Part Résid.HT affér DEP GPE1&2	451,80	707,82	-36.17
74000000 SUBVENTIONS D'ANIMATIONS	69 029,36	16 496,00	318.46
Dons manuels	15 332,21	1 444,70	961.27
75411100 Dons manuels dédiés	5 369,00	0,00	NS
75411200 Dons Manuels non dédiés	6 321,02	4,00	NS
75412000 ABONDON DE FRAIS PAR LES BENEVOLES	3 642,19	1 440,70	152.81
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de c	272 210,88	275 399,50	-1.16
79118000 TRANSFERT CH. EXPLOITATION	5 798,74	0,00	NS
79124100 RBT UNIFAF / FORMATIONS	203 850,52	49 410,99	312.56
79124200 RBT FORMATION FONGECIF	0,00	7 947,50	-100
79124400 AIDES APPRENTIS	0,00	3 999,96	-100
79124500 RBT CAE	0,00	722,50	-100
79124550 AIDE A L'EMBAUCHE SYLAE	-228,00	15 231,12	-101.5
79124600 TRANSFERTS DE CHARGE DE PERSONNEL	34 094,06	139 148,87	-75.5
79124700 RBT PREVOYANCE	28 695,56	58 938,56	-51.31
Utilisations des fonds dédiés	90 063,40	72 134,15	24.86
78921000 Reprise fonds dédiés liés à l'investissement	12 353,24	7 836,16	57.64
78922000 Reprise fonds dédiés d'exploitation	50 000,00	46 566,70	7.37
78940000 REPORT RESSOURCES SUBV ATTRIBUÉES	12 658,55	2 046,02	518.69
78951100 Utilisation Fonds dédiés sur contributions financières	1 036,80	0,00	NS

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
78952000	Reprise fonds dédiés investissements	14 014,81	15 685,27	-10.65
Autres produits		1 294,20	1 733,32	-25.33
75800000	PROD DIV GESTION COURANTE SS	375,41	2 069,32	-81.86
75861000	VENTE BOUTIQUE	0,00	19,99	-100
75880000	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	774,49	-355,99	-317.56
75881000	DONS NON EFFECTES	144,30	0,00	NS
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>6 337 177,40</i>	<i>6 271 277,22</i>	<i>1.05</i>
Autres achats et charges externes		1 613 217,63	1 592 765,72	1.28
60611000	EAU ASSAINISSEMENT	25 293,39	28 032,95	-9.77
60612000	ELECTRICITE	98 554,96	78 479,94	25.58
60613000	GAZ PROPANE	53 112,42	55 661,41	-4.58
60621000	FUEL	247,27	2 285,57	-89.18
60622000	PRODUITS D'ENTRETIEN	25 876,27	25 892,18	-0.06
60623000	PETIT OUTILLAGE	12 072,06	10 343,28	16.71
60624000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 923,70	4 601,42	7
60625000	Fournitures PASA	134,05	364,51	-63.22
60626100	PRODUITS A USAGE UNIQUE	34 623,80	37 205,09	-6.94
60626800	Autres fournitures hôtelières	20 960,92	4 238,99	394.48
60628000	AUTRES FOURN PETIT MATERIEL	6 695,46	9 065,68	-26.14
60630000	ALIMENTATION	19 683,51	14 827,43	32.75
60660000	PETIT MATERIEL DE SOINS	63 490,76	80 962,01	-21.58
60680000	VETEMENTS DE TRAVAIL	2 540,60	4 330,86	-41.34
61100000	Prestations services ANIMATION	18 474,92	20 330,50	-9.13
61128000	Autres prestations REPAS ENRIC	0,00	25 293,50	-100
61180000	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	35 645,82	23 191,22	53.7
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	392 196,91	374 101,80	4.84
61350000	Locations mobilières MAT HEB	24 450,51	25 389,33	-3.7
61357000	LOCATION OXYGENE	9 240,81	8 937,12	3.4
61520000	ENTRETIEN IMMEUBLE	20 873,80	26 929,96	-22.49
61550000	ENTRETIEN MATERIEL	20 994,88	19 241,32	9.11
61551000	ENTRETIEN ET REP MAT MEDICAL	1 166,68	446,20	161.47
61560000	MAINTENANCE HEB/DEP	73 810,43	87 780,68	-15.91
61561000	MAINTENANCE INFORMATIQUE	41 762,37	34 036,68	22.7
61562000	MAINTENANCE SOINS	11 603,61	8 407,83	38.01
61600000	Primes d'assurance	20 731,99	17 019,95	21.81
61680000	Primes d'assurance DEP RETRA	12 000,00	12 000,00	
61800000	Divers (cotisations&document*)	10 815,62	11 569,36	-6.51
62113000	Personnel médical et paraméd	0,00	8 699,08	-100
62118000	Autres personnels (PMAD H&D)	0,00	18 425,50	-100
62150000	PERSONNEL AFFECT A RESTALLIANCE	217 027,57	211 116,36	2.8
62260000	HONORAIRES	34 426,67	31 367,66	9.75
62300000	Publicité, publications, relat	482,00	524,62	-8.12
62340000	Cadeaux Personnel	0,00	194,00	-100
62470000	TRANSPORT ET DEPLACEMENT	24 021,55	8 039,47	198.8
62480000	TRANSPORT LINGE PRESTATIONS	10 275,15	10 318,88	-0.42
62500000	Déplacements, missions et réce	4 983,03	2 224,26	124.03
62600000	Frais postaux et frais télépho	26 605,35	22 359,41	18.99
62700000	Services bancaires & assimilés	4 265,45	3 477,30	22.67
62820000	REPAS + FRAIS RESTALLIANCE	222 510,14	215 937,88	3.04
62830000	Prestations de nettoyage extér	1 646,10	2 154,61	-23.6
62870000	TESTS PCR	0,00	1 435,50	-100
62880000	SERVICES EXTÉRIEURS - DÉCHETS PAPIERS	3 324,37	5 524,42	-39.82
67211000	CHARGES S/ EX. ANTERIEUR	1 672,73	0,00	NS
Impôts, taxes et versements assimilés		338 962,68	319 441,53	6.11
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	207 192,74	201 460,70	2.85
63300000	Impôts, taxes et vers assimilés	115 282,11	102 421,37	12.56
63510000	Impôts directs TAXE F/H & OM	15 776,69	14 941,40	5.59
63700000	TAXES DIVERSES	711,14	618,06	15.06
Salaires et traitements		2 834 671,42	2 788 111,02	1.67
64110000	REMUNERATIONS	2 773 504,39	2 914 740,44	-4.85

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
64118000	INDEMNITE RUPTURE CONVENTIONNELLE	36 076,57	18 898,24	90.9
64120000	VARIATION CONGES PAYES ET RC	-18 565,09	-195 447,84	-90.5
64210000	Rémunérations du personnel méd	43 655,55	49 920,18	-12.55
Charges sociales		1 074 006,25	1 124 966,61	-4.53
64510000	CHARGES SOCIALES	1 032 245,41	1 175 711,67	-12.2
64518000	Cotisations autres organi soci	7 718,40	8 568,00	-9.92
64520000	CHARGES S/ CP ET RC	-6 585,98	-99 026,86	-93.35
64700000	Autres charges sociales	40 628,42	39 570,20	2.67
64800000	Autres charges de pers (CADO+.	0,00	143,60	-100
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		334 071,89	349 533,76	-4.42
68111000	DOTATION AM. HEB.	814,32	2 852,65	-71.45
68112000	DOTATION AM. HEB	304 246,74	312 796,86	-2.73
68112100	DOT. AMORT. SOINS	27 200,81	31 025,62	-12.33
68112200	DOTATION AM. DEP.	1 810,02	2 858,63	-36.68
Dotations aux provisions		1 827,58	41 613,00	-95.61
68150000	PROVISION D'EXPLOITATION	1 827,58	0,00	NS
68153000	DOTATION PROVISION PIDR	0,00	41 613,00	-100
Reports en fonds dédiés		105 236,39	57 150,00	84.14
68921000	Fonds dédiés à l'investissement	37 806,03	0,00	NS
68922000	Fonds dédiés liés à l'exploitation	25 000,00	50 000,00	-50
68940000	ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR SUBV ATT	13 080,16	7 150,00	82.94
68950000	ENGAGEMENT A RÉALISER SUR DON	19 350,20	0,00	NS
68952000	Fonds dédiés liés à l'investissement	10 000,00	0,00	NS
Autres charges		141,54	955,88	-85.19
65800000	CHARGES DIVERS DE GESTION COUR	141,54	196,17	-27.85
65880000	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	759,71	-100
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>6 302 135,38</i>	<i>6 274 537,52</i>	<i>0.44</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>		<i>35 042,02</i>	<i>-3 260,30</i>	<i>NS</i>
Produits financiers autres intérêts et produits assimilés		10 089,40	5 339,06	88.97
76810000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	10 089,40	5 339,06	88.97
<i>Total des produits financiers</i>		<i>10 089,40</i>	<i>5 339,06</i>	<i>88.97</i>
Dotations financières aux amortissements et provisions		20 756,25	0,00	NS
68665000	Dépréciation Valeurs mobilières de placement	20 756,25	0,00	NS
Intérêts et charges assimilées		57 006,08	43 703,42	30.44
66110000	Intérêts des emprunts et dette	20 661,21	24 955,26	-17.21
66116000	INTERETS D'EMPRUNTS	34 705,98	17 109,27	102.85
66116800	DOT.AMT.INTERETS D'EMPRUNTS	1 638,89	1 638,89	
<i>Total des charges financières</i>		<i>77 762,33</i>	<i>43 703,42</i>	<i>77.93</i>
<i>Résultat financier</i>		<i>-67 672,93</i>	<i>-38 364,36</i>	<i>76.4</i>
Résultat courant avant impôt		-32 630,91	-41 624,66	-21.61
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 322,84	0,01	NS
77100000	PROD EXCEPT/OP GESTION	1 322,84	0,01	NS

ASSOCIATION ST JOSEPH - STE SOPHIE

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 705,29	28 098,86	27.07
77700000 AMORTS SUBVENTIONS EQUIPT	35 705,29	28 098,86	27.07
Total des produits exceptionnels	37 028,13	28 098,87	31.78
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 811,50	3 240,80	727.31
67100000 Charges except sur opérat cour	2,96	0,80	270
67120000 PENALITE AMENDE	26 808,54	0,00	NS
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELS DIVERSES	0,00	3 240,00	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0,00	3 626,04	-100
68712000 Amortissement exceptionnel immo corporelles	0,00	409,91	-100
68746200 DOT.RES.+VALUES S/ACTIF FINANCIER	0,00	3 216,13	-100
Total des charges exceptionnelles	26 811,50	6 866,84	290.45
Résultat exceptionnel	10 216,63	21 232,03	-51.88
Impôts sur les bénéfices	1 452,00	1 881,00	-22.81
69510000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	1 452,00	1 881,00	-22.81
Total des produits	6 384 294,93	6 304 715,15	1.26
Total des produits	6 384 294,93	6 304 715,15	1.26
Total des produits	6 384 294,93	6 304 715,15	1.26
Total des charges	6 408 161,21	6 326 988,78	1.28
Total des charges	6 408 161,21	6 326 988,78	1.28
Total des charges	6 408 161,21	6 326 988,78	1.28
Excédent ou déficit	-23 866,28	-22 273,63	7.15